

Mme GODIN  
Château Vent d'Autan  
46800 SAINT-MATRE

Monsieur le Maire de MONTAIGU DE QUERCY  
82110 MONTAIGU DE QUERCY

Le 10 juillet 2013

Objet : Projet de parc  
éolien industriel sur Soussis

Monsieur le Maire ,

J'ai eu connaissance de ce projet lors de la réunion que vous aviez organisée conjointement avec la Société ABOWIND (voir copie de la lettre de convocation) le 23 octobre 2012, à la Mairie .

A cette réunion, nous étions 4 propriétaires de parcelles concernées, et Monsieur Maerten de la Société ABOWIND .

J'ai ensuite pris rendez-vous avec vous le 23 novembre 2012, où je suis venue avec Monsieur Joulia, et nous vous avons dit notre opposition à ce projet, que nous jugeons totalement inadapté à ce lieu .

Votre réponse nous disant que rien n'était fait et que « si les habitants n'en veulent pas, cela ne se fera pas ! D'ailleurs moi-même je n'aimerais pas que l'on me mette cela devant ma porte ! » nous a rassurés sur l'instant.

Depuis nous nous sommes heurtés à un comportement quasi« agressif » de la Société ABOWIND dont le représentant :

- tente de faire signer des promesses de bail à 21 propriétaires,
- menace les habitants qui refusent la pose de micro-test, d'envoi de courrier en recommandé

Ensuite ce Monsieur est venu, sur votre demande dit-il, présenter le projet devant le Conseil Municipal de Saint-Matré, et il a proposé de mettre des éoliennes sur la commune et sur celle de Saux, bref de transformer notre zone rurale en zone industrielle de production électrique avec des aérogénérateurs de 150 mètres .

Je vous renouvelle mon opposition (qui rejoint celle de nombreux habitants) à ce projet dans une zone rurale qui, depuis quelques années, commence à vivre du tourisme vert grâce au calme et à la beauté des paysages .

Sur Saint-Matré, pour citer un seul exemple, deux familles vivent entièrement grâce à des hébergements en gîtes et campings. Leur clientèle, surtout hollandaise et Belge, fréquente votre plan d'eau, votre marché et les commerces de Montaigu . Tous apprécient cette campagne, calme et sans installation industrielle, un endroit où il n'y a pas de bruit ! .

Un tel projet les fera chercher d'autres lieux de villégiature .

Vous n'êtes pas non plus sans savoir que les ventes immobilières et les constructions nouvelles subissent un coup d'arrêt dans les zones industrielles éoliennes, avec une importante baisse de valeur des constructions existantes.

Sans compter l'impact sur la qualité de vie (feux à éclats, bruits, infrasons, etc..) qui est est une catastrophe pour les riverains .

Je vous renvoie au rapport OLLIER qui cite tous ces problèmes .

La production d'électricité par éoliennes est une aberration économique, sociétale et environnementale, à plus forte raison dans une région peu ventée et à vocation touristique .

Par ses agissements le représentant D'ABOWIND laisse entendre qu'il a votre aval, voir votre soutien, ce point mériterait d'être élucidé.

Je vous joins copie de la Gazette des Mines, où des Ingénieurs des Mines donnent leur analyse de l'inintérêt des éoliennes et même de leur nocivité.

Je tenais, Monsieur le Maire, à vous informer de tout cela, et à vous alerter sur le fait que ces questions commencent à dresser les gens les uns contre les autres, et à créer une ambiance détestable sur tout le secteur.

A l'élu responsable et soucieux du bien-être et des intérêts à long terme de tous les habitants du canton et des communes limitrophes, je demande de ne pas donner une suite favorable à ce projet.

Quelques milliers d'euros de plus dans un budget de 1.500.000 euros ne justifient pas la destruction du lieu et des conditions de vie de milliers d'habitants.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations très distinguées .

Conseillère Municipale à Saint-Matré  
(3e mandat)

P.J. Lettre de convocation ABOWIND /Mairie, et Gazette de l'Ecole des Mines  
Copies : MM - MME les Maires de Belmontet, Saux, Saint-Matré, Valprionde